CONFLANS
SAINTE-HONORINE

MAIRIE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE
FICHE DE SUGGESTION/RECLAMATION

Dans un souci permanent d'efficacité et de proximité, la ville de Conflans-Sainte-Honorine s'engage à apporter une réponse à votre suggestion ou à votre réclamation dans les 10 jours.

VOTRE SUGGESTION OU RECLAMATION :	
SERVICE CONCERNE :	**DATE :**

Nous vous remercions de laisser vos coordonnées ci-dessous :	
PRENOM :	
NOM :	
ADRESSE :	
TELEPHONE :	
E-MAIL :	
FICHE REÇUE PAR :	VISA :

RQ /Fiche de Suggestion- Réclamation/ 2019

En soumettant ce formulaire, vous consentez à ce que vos données personnelles soient recueillies afin de pouvoir vous apporter une réponse.
Le responsable de traitement est la Mairie de Conflans-Sainte-Honorine. Les données personnelles sont conservées dix jours puis archivées. Elles ne sauraient être utilisées pour une quelconque autre raison.
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi relative à la protection des données personnelles dite Loi I&L4 du 29 mai 2019, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et d'opposition aux données qui vous concernent.
Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la protection des données, par voie postale - Direction des systèmes d'information, 63 rue Maurice Berteaux – BP 350 – 78703 Conflans-Sainte-Honorine cedex- ou par mail à dpo@mairie-conflans.fr.